

Prévention et gestion du stress du personnel soignant

RS3946 · RS · Publiée

L'essentiel

Code(s) NSF	331
Formacode(s)	15097
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'échéance	31/12/2021

Certificateur(s)

GRBIC*BRETON/ELISABETH/ · SIRET : 44165760800051

Partenaires habilités

1 organisme habilité, d'après la liste publiée par France compétences : 1 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
INTERFOR	30340844700033	Former et organiser l'évaluation

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

La certification

visé la prévention et la gestion du stress du personnel soignant. Elle permet l'acquisition des connaissances de techniques réflexes d'autorégulation ou d'autostimulation afin de limiter les impacts du stress des soignants, et les risques d'aggravation de leur état physique et/ou psychique.

A travers l'utilisation de différentes techniques, l'objectif est de pouvoir intégrer un travail sur la gestion, la diminution, la prévention du stress et de ses conséquences afin d'apporter un mieux-être et améliorer la qualité de vie du personnel soignant.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

- Discerner et formuler les mécanismes du stress et ses effets délétères sur la santé.
- Déceler les différentes sources génératrices de stress du personnel soignant.
- Appliquer les techniques réflexes de gestion du stress afin de limiter les tensions psychocorporelles et ainsi améliorer la qualité de vie du personnel soignant.
- Discerner et formuler les mécanismes du stress et ses effets délétères sur la santé.
- Déceler les différentes sources génératrices de stress du personnel soignant.
- Appliquer les techniques réflexes de gestion du stress afin de limiter les tensions psychocorporelles et ainsi améliorer la qualité de vie du personnel soignant.

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

La certification s'adresse à tous les professionnels de la santé, aux soignants, aux professionnels au sein d'EHPAD et de structures hospitalières ou en structures adaptées, et dans les centres anti douleur ou dans les Unités de Soins Palliatifs, etc... Elle s'adresse également aux professionnels de santé exerçant en libéral et le secteur des services à la personne.

Cette information a été supprimée en application de l'article 17.1 du Règlement général sur la protection des données (RGPD)

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 31/12/2021

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/3946/>

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	3
Montant total engagé	5 040 €
Coût moyen par dossier	1 680 €
Durée moyenne	98 h
Période	09/2020 – 10/2020
France compétences	100 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.